



SOCIEDADE DE ADVOGADOS, SP,RL
ROGÉRIO FERNANDES FERREIRA
& ASSOCIADOS



Nº29/20

NEWSLETTER

FAMILY OFFICE AU PORTUGAL
POINTS FORTS ET DÉFIS

Ces informations sont destinées à être diffusées à l'ensemble des clients et des collègues et les informations qu'elles contiennent sont fournies sous forme d'aperçu général et abstrait. Elles ne doivent pas être utilisées comme base pour prendre des décisions et il convient de demander un avis juridique professionnel pour des cas spécifiques. Le contenu de cette information ne peut être reproduit, en tout ou en partie, sans le consentement exprès de l'auteur. Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations sur ce sujet, veuillez contacter contact@rfflawyers.com.

*

Ces informations sont transmises conformément aux articles 22 et 23 du décret-loi n° 7/2004, du 7 janvier, relatif aux courriers électroniques non sollicités. Si vous souhaitez être retiré de notre liste de diffusion et éviter des communications similaires à l'avenir, veuillez envoyer un courriel avec la mention "Remove" à l'adresse newsletter@rffadvogados.com.

Legal 500 - Band 1 Tax "Cabinet d'avocats portugais" / Band 1 Tax "RFF Leading Individual" et mis en évidence dans le "Hall de la renommée", 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019
Chambers & Partners - Bande 1 Tax "RFF Ranked Lawyer", 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et Bande 1 "Private Wealth Law" - HNW "RFF Ranked Lawyer", 2018
International Tax Review - "Best European Newcomer" (liste restreinte) 2013 / "Tax Controversy Leaders", 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 / "Dirigeants de la fiscalité indirecte", 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 / "Les femmes dans les dirigeants fiscaux
Guide", 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 / "Meilleur nouveau venu européen", 2016 / "Cabinet fiscal de l'année", "Européen Différents fiscaux de l'année" et "Société européenne de fiscalité indirecte de l'année", (liste restreinte) 2017
Best Lawyers - "RFF Tax Lawyer of the Year", 2014 / "Recommended Lawyers", 2015, 2016, 2017, 2018
Who's Who Legal - "RFF Corporate Tax Adviser of the Year", 2013, 2015, 2016 / "RFF Corporate Tax Controversy Thought Leader", 2017 "Corporate Tax : Conseil et controverse", 2017, 2018, 2019
Legal Week - RFF a été le seul Portugais dans le classement "250 Private Client Global Elite Lawyers" 2018
STEP Private Clients Awards - RFF "Avocat de l'année 2019" (liste restreinte)
Correspondant fiscal de l'IBFD en Angola, au Mozambique et au Timor oriental, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019

SOMMAIRE

Le rôle du Portugal en tant que base pour le Family Office international est une tendance croissante, compte tenu des caractéristiques du pays, des avantages commerciaux et fiscaux.

Dans cette nouvelle lettre d'information, nous vous présentons les principaux points forts et les défis qui se présentent lors de l'établissement du Family Office.



www.rfflawyers.com
Praça Marquês de Pombal, 16 – 5th (Reception)/6th
1250-163 Lisboa • Portugal
T: +351 215 915 220 • F: +351 215 915 244
contact@rfflawyers.com



POINTS FORTS DU PORTUGAL COMME LIEU D'IMPLANTATION D'UN FAMILY OFFICE

Un pays très sûr en droit européen avec une main-d'œuvre qualifiée et peu coûteuse

Le Portugal a constamment été considéré comme l'un des pays les plus sûrs de l'Union Européenne, notamment en ce qui concerne la criminalité violente. La vie quotidienne est paisible et les forces de police sont cordiales et serviables, avec des policiers parlant anglais.

La main-d'œuvre est généralement qualifiée, compétente et disponible dans presque tous les domaines. Le coût de la main-d'œuvre est modeste dans le cadre de l'Union Européenne, sauf quelques rares exceptions.

Le régime fiscal du Résident Non-Habituel

Ce régime prévoit plusieurs exemptions sur les revenus d'investissement de source étrangère, notamment sur les intérêts et les dividendes. Cette exonération, associée au vaste réseau de Conventions en vue d'éviter les doubles impositions, s'est avérée très intéressante et avantageuse pour les structures de *family office* multinationales.

En outre, il existe un taux d'imposition forfaitaire spécial de 10 % sur les revenus de pension, y compris les régimes de pension du troisième pilier (plans d'épargne et contrats de rente souscrits à titre individuel, avec des versements en capital ou règlement forfaitaire).

En outre, des taux d'imposition réduits sont également disponibles pour certains flux de revenus intérieurs, principalement les revenus du travail salarié et du travail indépendant dans le cadre d'activités dites à haute valeur ajoutée.

Inexistence de l'impôt sur la fortune et exemption fiscale sur les successions et les donations

La planification de la succession et de l'héritage peut s'avérer très avantageuse au Portugal.

Le Portugal ne prélève pas d'impôt sur la fortune, seuls les revenus sont imposés. Par conséquent, la charge fiscale sur la richesse accumulée notamment sur les actifs avec des plus-values capitalisées peut être relativement réduite.

En outre, les transferts gratuits de biens, en vie ou à la mort, entre conjoints, descendants et ascendants sont exemptés de droit de timbre (taux

d'imposition de 10 %), quels que soient le montant et le type de contribuable. Cette exemption s'applique aux comptes financiers, aux actions, aux obligations, aux liquidités et aux biens immobiliers (bien que ce dernier soit soumis à un taux de 0,8 % en cas de cession en vie).

Cette exemption est également complétée par certaines réglementations territoriales spécifiques qui excluent totalement certains biens étrangers de cette taxe.

Un bon réseau de Conventions en vue d'éviter les doubles impositions (CDI)

Le vaste réseau de Conventions de Double Imposition permet de réduire les retenues à la source sur les dividendes d'origine étrangère, et de mettre en œuvre les exonérations du régime des Résidents Non-Habituels (RNH).

Un bon Régime d'exonération fiscale des participations

Le régime d'exonération fiscale de la participation, permet en revanche l'exonération de la retenue à la source sur les dividendes entre sociétés liées, avec des seuils bas (10 %/1 an de participation), permettant la libre circulation des capitaux entre les structures multinationales familiales.

Rapidité dans la constitution d'entreprises

Les sociétés portugaises peuvent être constituées rapidement, voire en un jour dans les cas simples (avec des sociétés préformées).

L'ouverture de comptes bancaires (pour les entreprises et les particuliers) est également simple et rapide, la plupart du temps avec l'aide de banques efficaces et peu bureaucratiques.

Faible barrière linguistique

Les Portugais s'adaptent facilement aux langues étrangères, car l'anglais, le français et l'espagnol sont enseignés tôt à l'école et sont habituellement mis en pratique. Par conséquent, l'adaptation au portugais, bien qu'elle soit souhaitable, n'est pas indispensable pour vivre confortablement une vie quotidienne normale partout au Portugal.

L'adaptation des structures fiduciaires au système fiscal portugais

Comme le Portugal ne dispose pas d'un régime juridique interne de fiducie (trust), les structures de fiducie détenues au sein du Family Office lors de l'établissement au Portugal peuvent exiger une analyse et/ou une restructuration spécifique.

Plus précisément, le lieu et la nature de la fiducie, la position du constituant, du fiduciaire et du bénéficiaire, la révocabilité de la fiducie, les pouvoirs du constituant en ce qui concerne la nomination des fiduciaires ou la liquidation de la fiducie doivent tous être soigneusement analysés.

Par ailleurs, les revenus provenant de trusts doivent être déterminés avec précision, dans le cadre de la CDI applicable, en vue de leur qualification aux fins de l'impôt sur le revenu des personnes physiques portugais et de leur bénéfice éventuel du régime RNH.

L'approche des Autorités portugaises

Les autorités fiscales portugaises ont parfois laissé peu de place aux solutions qui s'écartent de la norme, exigeant une grande quantité de documents pour prouver certains éléments concernant le contribuable.

La diversité des intervenants

Certains prestataires se prétendent compétents dans les domaines juridiques et tout autre domaine connexe, amenant une certaine pratique typiquement portugaise du savoir tout faire.

Il convient d'accorder une attention particulière au recrutement des

prestataires de services, c'est-à-dire de ne faire appel qu'à des professionnels certifiés, tels que des avocats, des comptables agréés et des courtiers immobiliers agréés.

Les permis et licences municipaux, concernant l'investissement et la construction de biens immobiliers, le fonctionnement et la réglementation des entreprises, demeurent également des procédures longues et laborieuses, requérant parfois des relations spécifiques au sein de l'administration. En outre, il faut compter avec la lenteur des réponses administratives en matière de licences et de permis nécessaires, notamment en ce qui concerne les investissements immobiliers.

Enfin, la réglementation obligatoire peut retarder certains types d'investissements portugais, surtout si de mauvais conseillers sont engagés. Néanmoins, cet aspect a connu des améliorations ces dernières années.

Lisbonne, le 15 avril 2020

Rogério M. Fernandes Ferreira
 Manuel Proença Abrunhosa
 Filipa Gomes Teixeira
 Duarte Ornelas Monteiro
 Joana Marques Alves
 Leonor Rodrigues Serrasqueiro
(Private Clients team)